

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2022/98 à N° 2022/121

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 5 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt et deux, le cinq décembre, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la présidence de Madame Delphine BLAS, première Adjointe au Maire de la Commune Associée de Lomme, en l'absence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire, à la suite de la convocation en date du vingt cinq novembre deux mille vingt et deux, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - Mme Muriel SERGHERAERT - M. Michel VANHEE - Mme Karima HARIZI - M. André BUTSTRAEN - Mme Claudie LEFEBVRE - M. Bouchta DOUICHI - Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET, Adjointes au Maire

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Monique LEROY - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY - Mme Valéria GRASSELLI - M. Philippe LEMIERE - Mme Nouria BELAYACHI - M. Roger VICOT - Mme Isabelle CAMBIER - Mme Anne LEDUC - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY - M. Lucas WACRENIER - Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN - Mme Véronique DELEPLANQUE - M. Jérôme FRANCIN - M. Nicolas GROSSE - Mme Victoria GODEFROOD-BERRA - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

M. Roger LAURENT - M. Aro RATSIMIALARIVO - M. Joffrey LEROY, Conseillers Communaux.

Monsieur Olivier CAREMELLE a donné pouvoir à Monsieur Delphine BLAS
Monsieur Roger LAURENT a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET
Monsieur Aro RATSIMIALARIVO a donné pouvoir à Monsieur Bouchta DOUICHI
Monsieur Joffrey LEROY a donné pouvoir à Madame Véronique DELEPLANQUE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 5 décembre 2022

DELIBERATION

2022/108 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION SPORTIVE.

Le contrat d'objectifs mis en place avec les associations sportives de la Commune de Lomme entraîne la participation aux championnats et compétitions dans leurs disciplines respectives.

Or les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration engendrés par ces manifestations sportives grèvent lourdement leur budget de fonctionnement.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :


- ◆ **AUTORISER** le versement de la subvention présentée dans le tableau ci-annexé, pour un montant de 1.500 € ;
- ◆ **IMPUTER** le crédit de paiement correspondant au chapitre 65, fonction 321, article 65748 - opération n° 1067 « soutien aux associations sportives » - code service : NEN.

ADOPTE A L'UNANIMITE,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Publié le : 12 DEC. 2022



Pour le Maire empêché,
La première Adjointe


Delphine BLAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télécours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Nom de l'association	Activités générales de l'Association	Action à financer	Budget total de l'opération	Subvention accordée par la ville
OSMIL HALTEROPHILIE (SIRET n°497 677 476 00010)	Promotion, développement, organisation et pratique de l'haltérophilie et toutes autres activités la reprenant	<p>L'osml haltérophilie organise le Challenge Jules et Henri MEESE pour les 100 ans du Club le 15 octobre 2022 à la Salle Jules et Henri Meese à l'espace Les Tisserands. Le programme de cette journée est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expositions de photos d'hier et d'aujourd'hui A 17h - démonstrations par les anciens du club : Roger Leblanc, Christian Carton, ... 	3 000,00 €	1 500,00 €
TOTAL			3 000,00 €	1 500,00 €

ASSOCIATION :

(Ce document peut être utilisé par les associations ne possédant pas leurs propres documents budgétaires)

le budget prévisionnel doit être :

Détaillé : vous ferez bien apparaître les différentes dépenses et recettes

Equilibré : le total des dépenses doit être égal au total des recettes

Signé : l'original doit être signé

CHARGES (DEPENSES)		PRODUITS (RECETTES)	
ACHATS		PRODUITS ACTIVITE	
Fournitures administratives	50,00 €	Prestations de services	
Fournitures alimentaires	150,00 €	Contrat ville	
Matériel divers/costumes		Stages	
Instruments/partitions		Concerts	
Baches compétition	1 050,00 €	Spectacles	
S/T =	1 250,00 €	Buvette	350,00 €
SERVICES EXTERIEURS		Ventes/divers	
Locations diverses		Autres (à préciser)	
Assurances	230,00 €	S/T =	350,00 €
Maintenances et réparations		COTISATIONS DONS	
Publicité, documentation		Cotisations	1 150,00 €
Autres (à préciser)		Dons	
S/T =	230,00 €	S/T =	1 150,00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	
Personnel extérieur		Commune	1 500,00 €
Honoraires		Fond participation des habitants	
Transports et déplacements		Département	
Missions et réceptions		Région	
Frais postaux et téléphones		Etat	
Services bancaires		CE S.N.C.F	
Cotisations/adhésions	920,00 €	Autres (à préciser)	
Solidarité/dons		S/T =	1 500,00 €
Cadeaux	600,00 €	PRODUITS FINANCIERS	
S/T =	1 520,00 €	S/T =	€
IMPOTS ET TAXES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
S/T =	€	S/T =	€
CHARGES PERSONNEL		Montant du produit tiré de l'utilisation d'un équipement public :	
Salaires bruts		entrées de manifestations :	
Primes		entrées de spectacles :	
Indemnités et avantages divers		locations d'emplacements de braderie :	
Charges sociales		autres :	
Stages/formations		S/T =	€
S/T =	€		
CHARGES FINANCIERES			
S/T =	€		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
S/T =	€		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = AVANTAGES EN NATURE			
* Locaux, personnel, fournitures diverses		* Locaux, personnel, fournitures diverses	
* Affranchissement, imprimerie, transport		* Affranchissement, imprimerie, transport	
* Personnel Bénévole		* Bénévolat	
S/T =		S/T =	
TOTAL DES CHARGES =	3 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS =	3 000,00 €

Fait à Pomme le 07-10-2022

Signature du Président :

précédée de la mention "certifié exact"

certifié exact
signé

Signature du Trésorier :

précédée de la mention "certifié exact"

certifié exact

**OSM LOMME
HALTÉROPHILIE
60 RUE VICTOR HUGO
59160 LOMME
LES TISSERANDS**



DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2022

INTITULE DE LA DEMANDE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

CODE DU DOSSIER DE LA DEMANDE : EX010285

TYPE D'AIDE : Evénement ponctuel

NATURE DE LA DEMANDE : Première demande

DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE: 5 octobre 2022

MONTANT DEMANDÉ : 1 500,00 €

OBJET DE LA DEMANDE : le 15 octobre 2022 à l'espace les Tisserands, rue Victor Hugo à
Lomme

Salle Jules et Henri Meese

AFFAIRE SUIVIE PAR : Florence HOUZET

ETAT DU DOSSIER : En cours d'instruction

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION : OSML HALTEROPHILIE

SIGLE : OSMLHALTERO

Adresse du siège social : HOTEL DE VILLE

60 rue Victor Hugo, 325m

Code postal : 59160 Commune : lomme.....

Tél. : 0320220334..... Fax. :

Courriel : osmhalterophilielomme@gmail.com

Site internet :

N° SIRET : 49767747600010

Objet social : initiation et préparation à la compétition de l'haltérophilie

Adresse de correspondance : 16 rue jean jacob
59116 houplines

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Présentation du bureau de votre association

Titre	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Vice-Président	Béral	Sébastien		sebastien.beral@yahoo.fr
Président	RIQUIER	Daniel	0671493344	riquier.daniel@sfr.fr
Secrétaire	GILLIERS	Océane		

Agréments administratifs de votre association

Type d'agrément	Attribué par	En date du
DRJS	Michel Roncier	16/09/2000

Moyens humains de votre association

Type de membre	Nombre de membres	Montant total des cotisations (en €)
Adhérents	30,00	0,00

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

Informations générales de la demande

Personne responsable du dossier : Daniel RIQUIER

Si renouvellement, préciser l'année de la 1^{ère} édition et le montant de la subvention accordée : Fête
c'est 100 ans

Objectifs poursuivis : les points forts :

- Exposition de photos d'hier et d'aujourd'hui

A 17h :

- remise des coupes aux différents compétiteurs

- démonstrations par les anciens du club

- Discours des personnalités

Moyens mis en œuvre : - Mise à disposition d'une installation sportive de la ville "la salle Jules et

Henri Meese"

- Matériel mis à disposition (tables, chaises, etc...)

- Achat de bâches, d'oriflamme

Informations spécifiques de la demande

Thématique : Lomme - Sports

Zone géographique : La salle Jules et Henri Meese se trouve dans le quartier du marais

Coût total de l'action : 3 000,00 €

Indicateurs d'évaluation : 3 plateaux :

plateau 1 : U15/U17/U20 senior femmes

plateau 2 : U15/U17/U20 hommes

plateau 3 : seniors hommes

environs 30 participants + le public

Autres partenariats de l'association : autofinancement

Liste des pièces du dossier

Pièces administratives		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Attestation de souscription au Contrat d'engagement républicain du décret 2021-1947	Reçue	05/10/2022
Le Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale	Reçue	30/10/2020
Le Budget Prévisionnel de l'organisme de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée	Reçue	30/10/2020
L' (les) attestation (s) d'assurance	Reçue	05/10/2022
Dernière Déclaration Sociale Nominative (ex DADS) et dernier organigramme, ou déclaration sur l'honneur que l'organisme n'emploie pas de salarié	Non prévue	
Les statuts en un seul exemplaire (pour toute première demande, ou en cas de changements)	Reçue	30/10/2020
La liste actualisée des personnes composant le Conseil d'Administration et le bureau	Reçue	31/10/2020
Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET	Reçue	05/10/2022
Les documents comptables de l'exercice N-1 : bilan, compte de résultat, annexes détaillés et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant	Reçue	31/10/2020
La Charte d'engagements des associations subventionnées, signée par le Représentant légal	Reçue	30/10/2020
Le plus récent rapport d'activité approuvé	Reçue	31/10/2020

Pièces de fond du dossier		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Le Budget Prévisionnel de l'action/du projet	Reçue	05/10/2022
En cas de renouvellement de la subvention, le compte	Non prévue	

rendu financier de l'action subventionnée		
Délégation de signature/Pouvoir donné par le représentant légal de l'organisme	Non prévue	
Appel à projets – Délégation PH	Non prévue	
Devis de l'animation commerciale	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'événement subventionné	Non prévue	